FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Air Wick Scented Oil - Pumpkin Spice

1. Identification du produit et de l'entreprise

Nom du produit Distribué par

: Air Wick Scented Oil - Pumpkin Spice

: Reckitt Benckiser LLC. Morris Corporate Center IV

399 Interpace Parkway (P.O. Box 225) Parsippany, New Jersey 07054-0225

+1 973 404 2600

Reckitt Benckiser (Canada) Inc. 1680 Tech Avenue. Unit #2 Mississauga, Ontario L4W 5S9

CANADA

Telephone: +1 905 283 7000

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

(Medical)

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

(Transport)

: 1-800-338-6167

: 1-800-424-9300 (U.S. & Canada) CHEMTREC

Outside U.S. and Canada (North America), call Chemtrec:703-527-3887

Website: : http://www.rbnainfo.com

Synonyme Non disponible.

Utilisation du produit Assainissement de l'air, action continue (solide et liquide)

This SDS is designed for workplace employees, emergency personnel and for other conditions and situations where there is greater potential for large-scale or prolonged exposure, in accordance with the requirements of **USDOL** Occupational Safety and Health Administration.

This SDS is not applicable for consumer use of our products. For consumer use, all precautionary and first aid language is provided on the product label in accordance with the applicable government regulations, and shown in Section 15 of this SDS.

SDS# : D8198341 v5.0 Formulation # 8188614 v1.0

Date d'édition : 26/07/2019 1/16 Code # : 8188614 D8198341 NAn° SDS : D8198341 v5.0

2. Identification des dangers

Classement de la substance ou du mélange

: LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 4 IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2A SENSIBILISATION CUTANÉE - Catégorie 1

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Mentions de danger

: Attention

Liquide combustible.

Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseils de prudence

Généralités

: Lire l'étiquette avant utilisation. Tenir hors de portée des enfants. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Prévention

: Porter des gants de protection. Porter une protection oculaire ou faciale. Tenir à l'écart des flammes et des surfaces chaudes. Ne pas fumer. Ne pas respirer les vapeurs. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Le port de vêtements de travail contaminés ne doit pas être autorisé hors du lieu de travail.

Intervention

: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Obtenir des soins médicaux. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Obtenir des soins médicaux.

Stockage Élimination : Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

: Éliminer le contenu et le récipient conformément à toutes les réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

Éléments d'une étiquette complémentaire

: Aucun connu.

Dangers non classés

: Aucun connu.

ailleurs

3. Composition/information sur les ingrédients

Substance/préparation : Mélange

Nom des ingrédients	%	Numéro CAS
glutarate de diméthyle	≥30 - ≤60	1119-40-0
adipate de diméthyle	≥30 - ≤60	627-93-0
cinnamaldéhyde	≥5 - ≤10	104-55-2
eugenol	≥1 - ≤5	97-53-0
Citral	≥1 - ≤5	5392-40-5
vanilline	≥1 - ≤5	121-33-5
DIPENTÈNE	≥1 - ≤5	138-86-3
Acétate de n-hexyle	≥1 - ≤5	142-92-7
2,4-diméthylcyclonex-3-ène-1-carbaldéhyde	≤1	68039-49-6

Toute concentration présentée comme une plage vise à protéger la confidentialité ou est expliquée par une variation entre les lots.

Code # : 8188614 D8198341 NAn° SDS : D8198341 v5.0 Date d'édition : 26/07/2019 2/16

3. Composition/information sur les ingrédients

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

4. Premiers soins

Description des premiers soins nécessaires

Contact avec les yeux

: Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Consulter un médecin.

Inhalation

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Consulter un médecin si les effets nocifs persistent ou sont graves. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Contact avec la peau

: Laver abondamment à l'eau et au savon. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Consulter un médecin. En cas de plaintes ou de symptômes, éviter toute exposition ultérieure. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre.

Ingestion

Laver la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Arrêter si la personne se sent malade car des vomissements peuvent être dangereux. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissements, garder la tête basse afin d'éviter la pénétration du vomi dans les poumons. Consulter un médecin si les effets nocifs persistent ou sont graves. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux : Provoque une sévère irritation des yeux.

Inhalation : Aucun effet important ou danger critique connu.

Contact avec la peau : Peut provoquer une allergie cutanée.

Ingestion: Aucun effet important ou danger critique connu.

Signes/symptômes de surexposition

Contact avec les yeux : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleur ou irritation larmoiement

rougeur

Inhalation : Aucune donnée spécifique.

Code # : 8188614 D8198341 NAn° SDS : D8198341 v5.0 Date d'édition : 26/07/2019 3/16

4. Premiers soins

Contact avec la peau

: Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation rougeur

Ingestion : Aucune donnée spécifique.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Note au médecin traitant

: Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

Traitements particuliers
Protection des sauveteurs

: Pas de traitement particulier.

: Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants.

Voir Information toxicologique (section 11)

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction

Agents extincteurs appropriés

: Utiliser des poudres chimiques sèches, du CO₂, de l'eau vaporisée (brouillard) ou de la mousse.

Agents extincteurs inappropriés

: NE PAS utiliser de jet d'eau.

Dangers spécifiques du produit

: Liquide combustible. Les écoulements dans les égouts peuvent créer des risques de feu ou d'explosion. Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater, avec un risque d'explosion ultérieure.

Produit de décomposition thermique dangereux

: Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:

dioxyde de carbone monoxyde de carbone

Mesures spéciales de protection pour les pompiers

En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Déplacer les contenants hors de la zone embrasée si cela ne présente aucun risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Pour le personnel non affecté aux urgences

: Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éteindre toutes les sources d'inflammation. La zone de danger doit être exempte de cigarettes ou flammes. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle approprié.

Code # : 8188614 D8198341 NAn° SDS : D8198341 v5.0 Date d'édition : 26/07/2019 4/16

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Intervenants en cas d'urgence

: Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».

Précautions environnementales

: Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Petit déversement

: Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et du matériel à l'épreuve des explosions. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

Grand déversement

: Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et du matériel à l'épreuve des explosions. S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Empêcher la pénétration dans les égoûts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Éliminer les déversements dans une station de traitement des effluents ou procéder de la façon suivante. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir Section 13). Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Le matériel absorbant contaminé peut poser le même danger que le produit déversé. Nota : Voir Section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir Section 13 pour l'élimination des déchets.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Mesures de protection

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Les personnes ayant des antécédents de sensibilisation cutanée ne doivent pas intervenir dans les processus utilisant ce produit. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas ingérer. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Ne pas pénétrer dans les lieux d'entreposage et dans un espace clos à moins qu'il y ait une ventilation adéquate. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, de la flamme nue, ou de toute autre source d'inflammation. Utiliser un équipement électrique (de ventilation, d'éclairage et de manipulation) anti-explosion. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

: Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans un endroit isolé et approuvé. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Séparer des matières comburantes. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites.

Code # : 8188614 D8198341 NAn° SDS : D8198341 v5.0 Date d'édition : 26/07/2019 5/16

7. Manutention et stockage

Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Control

Limites d'exposition professionnelle

Nom des ingrédients	Limites d'exposition
Citral	ACGIH TLV (États-Unis, 3/2018). Absorbé par la peau. Sensibilisant cutané. TWA: 5 ppm 8 heures. Forme: Inhalable fraction and vapor
vanilline	AIHA WEEL (États-Unis, 5/2018). TWA: 10 mg/m³ 8 heures.

Contrôles d'ingénierie appropriés

: Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales. Les mesures d'ingénierie doivent aussi maintenir les concentrations en gaz, en vapeur ou en poussière en dessous de tout seuil minimal d'explosion. Utiliser un équipement de ventilation anti-explosion.

Contrôle de l'action des agents d'environnement

: Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

Mesures de protection individuelle

Mesures d'hygiène

Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.

Protection oculaire/faciale

: Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, à la buée, aux gaz ou aux poussières. Si un contact est possible, les protections suivantes doivent être portées, à moins qu'une évaluation indique un besoin pour une protection supérieure : lunettes de protection étanches contre les éclaboussures de produits chimiques.

Protection de la peau

Protection des mains

En tenant compte des paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier que les gants gardent toujours leurs propriétés de protection pendant leur utilisation. Il faut noter que le temps de percement pour tout matériau utilisé dans des gants peut varier pour différents fabricants de gants. Dans le cas de mélanges, constitués de plusieurs substances, la durée de protection des gants ne peut pas être évaluée avec précision.

Protection du corps

: L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.

Autre protection pour la peau

: Il faut sélectionner des chaussures appropriées et toute autre mesure appropriée de protection de la peau en fonction de la tâche en cours et des risques en cause et cette sélection doit être approuvée par un spécialiste avant de manipuler ce produit.

Code # : 8188614 D8198341 NAn° SDS : D8198341 v5.0 Date d'édition : 26/07/2019 6/16

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Protection respiratoire

: En fonction du risque et de la possibilité d'une exposition, choisir un respirateur qui est conforme à la norme ou certification appropriée. Les respirateurs doivent être utilisés suivant un programme de protection pour assurer un ajustement, une formation appropriée et d'aspects d'utilisation importants.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence

État physique : Liquide. Couleur : Pale Yellow

Odeur : Non disponible. Non disponible. Seuil olfactif Ha : Non disponible. Point de fusion : Non disponible. Point d'ébullition : Non disponible.

Point d'éclair : Vase clos: 74 à 76°C (165.2 à 168.8°F)

Taux d'évaporation Inflammabilité (solides et

gaz)

: Non disponible. : Non disponible.

Limites inférieure et supérieure d'explosion

(d'inflammation)

: Non disponible.

: Non disponible. Tension de vapeur Densité de vapeur : Non disponible. : 1.047 à 1.057 Densité relative Solubilité : Non disponible. Coefficient de partage noctanol/eau

: Non disponible.

Température d'autoinflammation

Température de décomposition

: Non disponible.

: Non disponible.

Viscosité : Non disponible.

Produit en aérosol

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

: Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.

Stabilité chimique

Risque de réactions dangereuses

: Le produit est stable.

: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

Conditions à éviter

: Éliminer toutes les sources possibles d'inflammation (étincelles ou flammes). Ne pas pressuriser, couper, souder, braser, perforer, meuler les contenants ni les exposer à la chaleur ou à une source d'inflammation.

Matériaux incompatibles

: Réactif ou incompatible avec les matières suivantes : matières oxydantes

Code # : 8188614 D8198341 NAn° SDS : D8198341 v5.0 **Date d'édition** : 26/07/2019 7/16

10. Stabilité et réactivité

dangereux

Produits de décomposition : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiquë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
glutarate de diméthyle	DL50 Cutané	Lapin	>5000 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	>5000 mg/kg	-
adipate de diméthyle	DL50 Cutané	Lapin	>5000 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	11300 mg/kg	-
cinnamaldéhyde	DL50 Cutané	Lapin	620 mg/kg	-
,	DL50 Orale	Rat	1850 mg/kg	-
eugenol	DL50 Orale	Rat	1930 mg/kg	-
Citral	DL50 Cutané	Lapin	2250 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	3.45 g/kg	-
vanilline	DL50 Cutané	Lapin	>5010 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	1580 mg/kg	-
DIPENTÈNE	DL50 Orale	Rat	5300 mg/kg	-
Acétate de n-hexyle	DL50 Cutané	Lapin	>5 g/kg	-

Conclusion/Résumé

: Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Irritation/Corrosion

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Potentiel	Exposition	Observation
glutarate de diméthyle	Yeux - Modérément irritant	Lapin	-	0.1 Mililiters	-
adipate de diméthyle	Yeux - Modérément irritant	Lapin	-	0.1 Mililiters	-
cinnamaldéhyde	Peau - Hautement irritant	Humain	-	48 heures 40 milligrams	-
eugenol	Peau - Léger irritant	Humain	-	48 heures 40 milligrams	-
	Peau - Modérément irritant	Cochon d'Inde	-	24 heures 100	-
	Peau - Modérément irritant	Homme	-	milligrams 48 heures 16 milligrams	-
	Peau - Léger irritant	Cochon	-	48 heures 50 milligrams	-
	Peau - Hautement irritant	Lapin	-	24 heures 100	-
Citral	Peau - Modérément irritant	Cochon d'Inde	-	milligrams 48 heures 1 Percent	-
	Peau - Hautement irritant	Cochon d'Inde	-	24 heures 100	-
	Peau - Léger irritant	Humain	-	milligrams 24 heures 40 milligrams	-
	Peau - Hautement irritant	Homme	-	48 heures 16 milligrams	-
	Peau - Hautement irritant	Cochon	-	48 heures 50 milligrams	-
	Peau - Modérément irritant	Lapin	-	24 heures	-

: 8188614_D8198341_NAn° SDS **Date d'édition** : 26/07/2019 Code # : D8198341 v5.0 8/16

				500 milligrams	
	Peau - Hautement irritant	Lapin	-	24 heures 100	-
,				milligrams	
DIPENTÈNE	Peau - Modérément irritant	Lapin	-	24 heures	-
				500	
				milligrams	
Acétate de n-hexyle	Yeux - Léger irritant	Lapin	-	24 heures	-
				500	
				milligrams	
	Peau - Léger irritant	Lapin	-	24 heures	-
				500	
				milligrams	

Conclusion/Résumé

Peau : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Yeux : Provoque une sévère irritation des yeux.

Respiratoire : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Sensibilisation

Conclusion/Résumé

Peau May cause an allergic skin reaction.

Respiratoire : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Mutagénicité

Conclusion/Résumé

: Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

<u>Cancérogénicité</u>

Conclusion/Résumé

: Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Classification

Nom du produit ou de l'ingrédient	OSHA	CIRC	NTP
eugenol	-	3	-

Toxicité pour la reproduction

Conclusion/Résumé

: Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Tératogénicité

Conclusion/Résumé : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique -

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées -

Date d'édition : 26/07/2019 9/16 Code # : 8188614 D8198341 NAn° SDS : D8198341 v5.0

Risque d'absorption par aspiration

Renseignements sur les

voies d'exposition

: Non disponible.

probables

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux : Provoque une sévère irritation des yeux.

Inhalation : Aucun effet important ou danger critique connu.

Contact avec la peau : Peut provoquer une allergie cutanée.

: Aucun effet important ou danger critique connu. Ingestion

Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Contact avec les yeux : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

> douleur ou irritation larmoiement rougeur

Inhalation : Aucune donnée spécifique.

: Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: Contact avec la peau

> irritation rougeur

Ingestion : Aucune donnée spécifique.

Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme

Exposition de courte durée

Effets immédiats

possibles

: Non disponible.

Effets différés possibles : Non disponible.

Exposition de longue durée

Effets immédiats

possibles

: Non disponible.

Effets différés possibles : Non disponible.

Effets chroniques potentiels sur la santé

Conclusion/Résumé : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

: Une fois sensibilisé, une vive réaction allergique peut éventuellement se déclencher lors **Généralités**

d'une exposition ultérieure à de très faibles niveaux.

Cancérogénicité : Aucun effet important ou danger critique connu. Mutagénicité : Aucun effet important ou danger critique connu. Tératogénicité : Aucun effet important ou danger critique connu. Effets sur le : Aucun effet important ou danger critique connu.

développement

Effets sur la fertilité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Valeurs numériques de toxicité

Estimations de la toxicité aiguë

Date d'édition : 26/07/2019 10/16 Code # : 8188614 D8198341 NAn° SDS : D8198341 v5.0

Voie	Valeur ETA
	15792.8 mg/kg 10086.3 mg/kg

12. Données écologiques

Toxicité

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition
cinnamaldéhyde	Aiguë CE50 7.05 ppm Eau douce Aiguë CL50 1.67 ppm Eau douce	Daphnie - Daphnia magna Poisson - Oncorhynchus mykiss - Juvénile (jeune à l'envol, larve de poisson, porcelet sevré)	48 heures 96 heures
eugenol	Aiguë CL50 24000 μg/l Eau douce	Poisson - Pimephales promelas - Juvénile (jeune à l'envol, larve de poisson, porcelet sevré)	96 heures
vanilline	Aiguë CL50 57000 μg/l Eau douce	Poisson - Pimephales promelas	96 heures
DIPENTÈNE	Aiguë CE50 28.2 mg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna	48 heures
	Aiguë CE50 20.2 mg/l Eau douce	Poisson - Pimephales promelas - Juvénile (jeune à l'envol, larve de poisson, porcelet sevré)	96 heures
	Aiguë CI50 13.798 mg/l Eau douce	Algues - Pseudokirchneriella subcapitata	96 heures
Acétate de n-hexyle	Aiguë CL50 4000 μg/l Eau douce	Poisson - Pimephales promelas	96 heures

Conclusion/Résumé

: Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Persistance et dégradation

Potentiel de bioaccumulation

Nom du produit ou de l'ingrédient	LogP _{ow}	BCF	Potentiel
glutarate de diméthyle adipate de diméthyle cinnamaldéhyde eugenol Citral vanilline	0.49 1.03 1.83 2.27 2.76 1.21	- - 8 - 89.72	faible faible faible faible faible faible
DIPENTÈNE	4.57	-	élevée

Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition sol/eau (Koc)

: Non disponible.

3011**3**000 (1100)

Autres effets nocifs : Aucun effet important ou danger critique connu.

Code # : 8188614_D8198341_NAn° SDS : D8198341 v5.0 Date d'édition : 26/07/2019 11/16

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

: Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les coproduits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Il faut prendre des précautions lors de la manipulation de contenants vides qui n'ont pas été nettoyés ou rincés. Les conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Les vapeurs du résidu du produit peuvent créer une atmosphère très inflammable ou explosive à l'intérieur du contenant. Ne pas couper, souder ou meuler des contenants usagés à moins qu'ils n'aient été nettoyés à fond intérieurement. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

14. Informations relatives au transport

	Classification pour le DOT	Classification pour le TMD	IMDG	IATA
Numéro ONU	Non réglementé.	Non réglementé.	Not regulated.	Not regulated.
Désignation officielle de transport de l'ONU	-	-	-	-
Classe de danger relative au transport	-	-	-	-
Groupe d'emballage	-	-	-	-
Dangers environnementaux	Non.	Non.	No.	No.

Autres informations

Protections spéciales pour l'utilisateur

: Transport avec les utilisateurs locaux : toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL et du Recueil IBC : Non disponible.

Code # : 8188614 D8198341 NAn° SDS : D8198341 v5.0 Date d'édition : 26/07/2019 12/16

Réglementations États-Unis : TSCA 8(a) PAIR: Benzaldéhyde; Anisaldéhyde (para-); vanilline; cinnamaldéhyde;

Camphre synthétique; phénylacétaldéhyde

TSCA 8(a) CDR Exempt/Partial exemption: Indéterminé

Inventaire des États-Unis (TSCA 8b): Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

CWA (Clean Water Act) 311: Acétate de butyle normal

Clean Air Act Section 112

(b) Hazardous Air **Pollutants (HAPs)** : Non inscrit

Clean Air Act Section 602

Class I Substances

: Non inscrit

Clean Air Act Section 602

Class II Substances

: Non inscrit

DEA List I Chemicals

: Non inscrit

(Precursor Chemicals)

DEA List II Chemicals

: Non inscrit

(Essential Chemicals)

SARA 302/304

Composition/information sur les ingrédients

SARA 304 RQ : Non applicable.

SARA 311/312

Classification : LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 4

IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2A SENSIBILISATION CUTANÉE - Catégorie 1

Composition/information sur les ingrédients

Nom	%		Décompression soudaine	Réactif	Risque immédiat (aigu) pour la santé	Danger d'intoxication différée (chronique)
glutarate de diméthyle	30.49	Non.	Non.	Non.	Oui.	Non.
adipate de diméthyle	30.49	Non.	Non.	Non.	Oui.	Non.
cinnamaldéhyde	5.5711	Non.	Non.	Non.	Oui.	Non.
eugenol	3.102	Non.	Non.	Non.	Oui.	Non.
Citral	2.0898	Non.	Non.	Non.	Oui.	Non.
vanilline	1.75	Non.	Non.	Non.	Oui.	Non.
DIPENTÈNE	1.3032	Oui.	Non.	Non.	Oui.	Non.
Acétate de n-hexyle	1.26	Oui.	Non.	Non.	Oui.	Non.

Réglementations d'État

Massachusetts : Aucun des composants n'est répertorié. **New York** : Aucun des composants n'est répertorié.

: Les composants suivants sont répertoriés: DIPENTENE; CYCLOHEXENE, 1-METHYL-**New Jersey**

4-(1-METHYLETHENYL)-

Pennsylvanie : Aucun des composants n'est répertorié.

Éléments de l'étiquette

CPSC

Date d'édition : 26/07/2019 13/16 Code # : 8188614 D8198341 NAn° SDS : D8198341 v5.0

Mention d'avertissement

: CAUTION

Mentions de danger

: EYE IRRITANT.

Mesures de précaution

: KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN AND PETS. Prolonged or frequent skin contact may cause an allergic reaction. Avoid contact with eyes, skin and clothing. DO NOT ingest. Use in well ventilated areas. Contains fragrance oils. Wash hands after handling.

CCCR

Mention d'avertissement Mentions de danger : ATTENTION

: IRRITANT

PEUT IRRITER LES YEUX

Mesures de précaution : KEEP OUT OF I

: KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN AND PETS. Prolonged or frequent skin contact may cause an allergic reaction. Avoid contact with eyes, skin and clothing. DO NOT

ingest. Use in well ventilated areas. Contains fragrance oils.

EPA

: Non applicable.

: Non applicable.

Mesures de précaution

: Non applicable.

Cosmétiques. / Medicinal products

Mesures de précaution

Non applicable.
 Non applicable.
 Non applicable.
 Non applicable.

Autres informations / Recommandations

Autres informations

: If in eyes, rinse eyes with water. Remove any contact lenses and continue to rinse eyes for at least 15 minutes. If on skin, wash area with soap and water. If irritation persists, get medical attention. Discontinue use immediately and get medical attention if a reaction develops. If swallowed, DO NOT induce vomiting. Call a physician or Poison Control Centre immediately.

Recommandations

: Les individus souffrant d'une sensibilité aux parfums doivent être prudents lors de l'utilisation de ce produit.

Lire l'étiquette avant utilisation.

16. Autres informations

Hazardous Material Information System (États-Unis)



Caution: HMIS® ratings are based on a 0-4 rating scale, with 0 representing minimal hazards or risks, and 4 representing significant hazards or risks. Although HMIS® ratings and the associated label are not required on SDSs or products leaving a facility under 29 CFR 1910.1200, the preparer may choose to provide them. HMIS® ratings are to be used with a fully implemented HMIS® program. HMIS® is a registered trademark and service mark of the American Coatings Association, Inc.

C'est au client qu'il revient de déterminer le code EPI de cette matière. Pour en savoir plus sur les codes d'équipement de protection individuelle (EPI) HMIS®, voir le manuel de mise en œuvre HMIS®.

National Fire Protection Association (États-Unis)

Code # : 8188614 D8198341 NAn° SDS : D8198341 v5.0 Date d'édition : 26/07/2019 14/16

16. Autres informations



() Aucun effet important ou danger critique connu.

Légende des abréviations

Date d'édition : 26/07/2019

Date de publication : 20/08/2018

précédente

Version : 5.0

Élaborée par : Reckitt Benckiser India Ltd

Plot No 48 Sector - 32 Institutional Area Gurgaon, Haryana India - 122001

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.



Code # : 8188614 D8198341 NAn° SDS : D8198341 v5.0 Date d'édition : 26/07/2019 15/16

16. Autres informations

RB is a member of the CSPA Product Care Product Stewardship Program.

Code # : 8188614_D8198341_NAn° SDS : D8198341 v5.0 Date d'édition : 26/07/2019 16/16